



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Chaque année, nous proposons aux futurs élèves de 3^{ème} de participer au Concours national de la résistance et de la déportation (CNRD).

Pour l'année scolaire 2016-2017, le thème du concours est :

« La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi ».

La participation au concours s'inscrit :

- Dans les objectifs portés par l'Institution : « L'institution scolaire participe à la construction d'une mémoire collective autour de valeurs partagées et contribue ainsi au vivre ensemble. Les journées commémoratives et de nombreuses actions éducatives permettent de transmettre aux élèves les valeurs de la République. »

A ce titre, la participation au concours s'inscrit parfaitement dans le Parcours citoyen.

- Dans le projet d'établissement du collège :

Axe 1 : développer des pôles d'excellence

Axe 2 : favoriser l'engagement des élèves dans des actions citoyennes

Le concours poursuit ainsi plusieurs objectifs :

- Participer au « Travail de Mémoire »
- Transmettre des valeurs civiques pour préparer les jeunes à leur rôle de citoyen responsable, notamment en luttant contre l'antisémitisme, la xénophobie, le racisme ou toute autre forme d'intolérance.
- Acquérir des démarches d'historien lors de l'exploitation de ressources documentaires variées.
- Acquérir des méthodes dans le travail en autonomie dans la perspective du lycée.
- Connaissance approfondie de la seconde Guerre mondiale en lien avec le programme d'histoire de 3^{ème}.

La participation au concours se fait sous la forme de deux types d'épreuves en mars :

- devoir individuel (2H)
- réalisation d'un dossier collectif

La préparation au concours concerne 20 à 25 élèves volontaires, encadrés par deux professeurs d'Histoire, à raison d'une heure par semaine de septembre à mars.

Les séances sont consacrées au travail de recherche. En fonction du sujet du concours et des possibilités offertes, des rencontres avec des témoins, des visites de musée ou de lieux de mémoire sont possibles.

Les compétences nécessaires à la participation au concours sont les mêmes que celles exigibles pour le Diplôme national du brevet et s'inscrivent dans le socle commun de connaissances et compétences.

M.François, Mme Rinaldi, professeurs d'histoire géographie, collège St Exupéry, Andrésy

Je souhaite que mon enfant (nom-prénom)
participe à ce projet ☐

Classe de
ne participe pas à ce projet ☐

Date :

Signature :